



La biodiversité, un enjeu pour les entreprises ?

Concept datant des années 80, la biodiversité (biologie et diversité) recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie ainsi que toutes les relations et interactions qui existent d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes et d'autre part entre ces organismes et leurs milieux de vie.

Alors que vient de s'achever l'Année internationale de la biodiversité, faisons un point sur cette notion encore mal comprise. Voyons également quelles relations il peut exister entre votre entreprise et la biodiversité.

Etat des lieux de la biodiversité : la France occupe une place à part

1,8 million d'espèces végétales et animales ont été recensées sur la terre. Aujourd'hui, 50 000 à 100 000 espèces disparaissent chaque année, c'est 100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel.

La place de la France en matière de biodiversité est particulièrement remarquable. La France métropolitaine compte 4 des 8 zones de répartition des êtres vivants. A cela s'ajoutent les territoires d'outre-mer qui se situent sur un 1/8^{ème} des points chauds de la biodiversité (la Guyane se situe dans l'un des

derniers grands massifs forestiers de la planète, l'Amazonie). Par ailleurs, la France compte, sous sa protection juridique, 10% des récifs coralliens et des lagons de la planète.

Cette situation donne à la France une responsabilité particulière en la matière. C'est pourquoi elle a ratifié la convention pour la diversité biologique en 2002 au Sommet de la Terre à Johannesburg et qu'elle s'est dotée, en 2004 de sa stratégie nationale pour la biodiversité qui fait l'objet d'un bilan annuel.

Le Grenelle de l'environnement et la Biodiversité

Le Grenelle de l'Environnement a complété les actions engagées par la France et consacré un groupe de travail sur cette thématique. Cinq axes d'action y ont été proposés :

1. Stopper partout l'érosion de la biodiversité par la création d'une trame verte et bleue d'ici 2012 ;
2. Retrouver une qualité écologique de l'eau et assurer son caractère renouvelable dans le milieu et abordable pour le citoyen ;
3. Développer une agriculture et une sylviculture diversifiées, productives et durables ;
4. Valoriser et protéger la mer et ses ressources dans une perspective de développement durable ;
5. Doter la France des outils favorisant la connaissance et éclairant les choix pour l'élaboration des politiques nationales,

notamment la mise en place d'un observatoire national de la biodiversité et la réalisation d'inventaires.

Avec tous les acteurs concernés dont les entreprises, les pouvoirs publics travaillent à la révision de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB) pour en faire un enjeu transversal, intégré à tous les domaines.

S'inscrivant pleinement dans la démarche internationale, la France élabore pour fin juin 2011, sa stratégie nationale pour la biodiversité. C'est à l'échelle des territoires que devront se concevoir et se mettre en place les projets de développement intégrant la biodiversité dans toutes les activités humaines. En effet, les politiques locales en faveur de la biodiversité peuvent avoir des retombées positives et rapides à cette échelle.

Interactions entre la biodiversité et l'entreprise

Les dégradations faites à la biodiversité sont multiples: la société de consommation, l'étalement urbain, l'intensification de l'agriculture, le développement économique, ou démographique sont autant de facteurs qui favorisent la disparition de nombreuses espèces. Cette dégradation affecte nos écosystèmes et leur fonctionnement et donc les ressources, les biens et services dont nous avons tous besoin. Par exemple, une pollution quasi invisible ravage la biodiversité dans les mers. Il y aurait environ 250 milliards de micro fragments de plastique dans nos mers, soit prêt de 500 tonnes. Ainsi, les myctophidés, petits poissons qui remontent chaque nuit à la surface de l'eau pour se nourrir de plancton, confondent leur nourriture avec ces micros fragments de plastique qui concentrent les polluants chimiques. Or ces poissons sont la proie favorite des thons, dauphins et autres espèces... En s'intégrant ainsi dans la chaîne alimentaire il existe un risque avéré que ces

micros plastiques se retrouvent dans nos assiettes...

Pour sauvegarder les ensembles naturels, la « Trame verte et bleue » est une mesure phare du Grenelle qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité par la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Le sentiment d'une indépendance croissante à l'égard de la nature est aujourd'hui dénié par nombre de chercheurs qui soulignent la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs pour entreprendre la « recapitalisation écologique ». L'enjeu pour les entreprises est très important, car elles dépendent étroitement de la biodiversité. Celle-ci fournit notamment des matières dont la raréfaction ne fait qu'augmenter significativement le coût. Les entreprises doivent prendre conscience qu'elles devront intégrer la biodiversité dans leur stratégie, répondant en cela à la prise en compte de la RSE.

Un exemple d'entreprise primée pour sa démarche en faveur de la biodiversité

La CGPME a participé au jury de l'édition 2010 des « Prix entreprises et environnement » pour la rubrique Biodiversité. La société EGIS a obtenu le Prix « biodiversité et entreprises 2010 » pour son innovation : « l'éco-



cavalier ». Il s'agit d'un système de lestage d'ouvrages sous-marins, couplé à une fonction d'habitat pour la flore et la faune marine.

La structure crée de nouveaux abris pour la faune et la flore marine, rendant son impact sur le milieu naturel minimal.

A SAVOIR

A l'initiative de la France, l'Assemblée générale de l'ONU a donné, le 21 décembre, un feu vert à la poursuite du processus de création de l'IPBES, plateforme intergouvernementale scientifique et politique dédiée à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques. De quoi s'agit-il ? Ni plus ni moins que de créer le pendant du GIEC (capable d'évaluer les évolutions des climats) ici l'IPBEF sera en charge d'évaluer les tendances lourdes d'évolution de gain ou de perte de biodiversité sur l'ensemble des continents et océans.